

## BRIIS-SOUS-FORGES



## Les enjeux environnementaux

Afin de prendre en compte pleinement les enjeux environnementaux dans le cadre de son urbanisation maîtrisée, la commune de Briis-sous-Forges a pris l'initiative à l'occasion de l'élaboration du PLU de 2008, d'engager une démarche de développement durable sur la globalité de son territoire afin d'en appliquer les principes à ses propres réalisations, la municipalité a donc pris part à la réalisation d'une « Approche Environnementale de l'Urbanisme » (AEU), menée en concertation avec l'ADEME.

La présente charte constitue l'expression de l'engagement de la collectivité en matière d'environnement.

Les engagements définis dans cette charte devront trouver leur concrétisation à l'occasion de l'élaboration de nouvelles réalisations au sein des différentes zones AU du présent PLU.

Elle s'adresse notamment aux espaces publics, à la création de nouveaux logements les plus performants possible du point de vue énergétique et doit permettre la mise en place d'un accompagnement des futurs acquéreurs.

La préservation de l'environnement constitue un défi essentiel pour la planète et pour notre village. Il nous revient donc de le préserver et de le valoriser. Cette démarche repose nécessairement sur la prise en compte de la place prépondérante de l'humain au cœur de son environnement. La lutte contre le réchauffement climatique est un des axes qui nous permettra de préserver notre environnement. Cette lutte n'est possible que si elle s'appuie sur l'exemplarité de la collectivité et sur l'implication de chacun. Pour impliquer, il faut informer et communiquer, notamment sur la qualité de notre cadre de vie, sur les transports et les mobilités alternatives, sur l'urbanisation qui doit être raisonnée mais permettre à chacun de trouver sa place dans le parcours résidentiel. C'est l'objectif réaliste mais ambitieux que le Plan Local d'Urbanisme et de la Charte environnementale qui lui est adossée doivent permettre d'atteindre.

Les perspectives de développement identifiées dans le Plan Local de l'Urbanisme répondent à des objectifs forts en matière de formes urbaines et de qualité des espaces publics.

La municipalité souhaite que la conception des nouveaux sites d'urbanisation :

- favorise le tissage du lien social, notamment au travers de la mixité des programmes et des formes d'habitat (collectifs, logements intermédiaires, maisons groupées, maisons individuelles)
- favorise le vivre ensemble en alliant toutes les fonctions y compris ludique pour les enfants.

- préserve l'environnement, au travers non seulement de sa mise en valeur mais aussi en garantissant la préservation des fonctions écologiques, hydrauliques ou paysagères

Un tel niveau d'exigence nécessite de prévoir le plus en amont possible les ouvrages techniques nécessaires.

Concrètement, la commune souhaite améliorer la complétude du parcours résidentiel en favorisant la création de logements locatifs de petite taille pour les jeunes quittant le domicile familial, pour les personnes âgées ou les familles monoparentales, de logements pour les habitants à revenus modérés, des logements individuels intermédiaires pour les jeunes ménages souhaitant s'installer ou pour les personnes âgées qui ne désirent plus habiter une grande maison, ainsi que des terrains à bâtir et des pavillons plus grands.

C'est pourquoi la Charte environnementale du plan local d'urbanisme se décline au travers de 5 enjeux majeurs :

#### ⇒ **Économisons l'énergie et les ressources :**

Les ressources de notre environnement sont finies et s'épuisent chaque jour un peu plus, c'est pourquoi nous devons nous engager vers davantage de sobriété énergétique et une meilleure gestion de nos consommations, notamment dans le cadre de l'urbanisation.

Ensemble, agissons pour :

- Améliorer l'isolation des bâtiments publics
- Améliorer les systèmes de chauffage des bâtiments publics
- Développer l'utilisation des LEDS pour les éclairages publics et privés
- Développer des énergies renouvelables (solaire, géothermique...)
- Poursuivre les efforts d'économie de l'eau

Briis-sous-Forges doit s'engager vers cette sobriété énergétique.

Un diagnostic préalable semble nécessaire, que ce soit sur nos consommations d'énergie dans les bâtiments de la commune ou sur l'éclairage public. Des structures spécifiques peuvent nous aider et doivent être sollicitées pour la réalisation de ce bilan. Il sera alors possible de cibler les priorités pour garantir une véritable efficacité de nos actions sur ces sujets.

L'utilisation des énergies renouvelables et décarbonées partout où cela est possible, la limitation des éclairages nocturnes non indispensables ainsi que le remplacement des chaudières obsolètes sont autant de leviers qu'il est possible d'actionner pour réduire nos consommations énergétiques. La question de l'eau doit également être abordée, et partout où cela est possible il faudra agir pour mieux la stocker et mieux l'utiliser.

Des solutions existent à travers l'utilisation plus systématique de mitigeurs, l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales et le paillage des massifs fleuris.

L'enjeu est de taille et chacun d'entre nous peut agir.

#### ⇒ **Favorisons les mobilités propres et leur accessibilité :**

Le secteur des transports est l'un des plus gros contributeurs du réchauffement climatique. Le développement des transports collectifs accessibles à tous et des mobilités douces permet d'avoir un réel impact sur nos émissions de gaz à effet de serre.

Concrètement nous pouvons agir pour :

- Poursuivre le remplacement du parc automobile municipal par des
- Développer des liaisons douces
- Implanter des bornes de recharges pour les voitures électriques
- Faciliter les mobilités douces (sécurisation des itinéraires et stationnements spécifiques)
- Favoriser le co-voiturage et les transports alternatifs

La question des mobilités à Briis-sous-Forges est centrale.

Fort de la présence de la gare autoroutière notre commune est devenue au fil des années un point de passage important pour les travailleuses et travailleurs de notre territoire. Les conséquences environnementales de l'utilisation massive de la voiture sont importantes et il est pourtant possible de trouver des alternatives qui profiteront à tous.

Favoriser les transports en commun, c'est aussi les rendre plus accessibles à toutes et tous. Toutes les initiatives individuelles ou collectives qui visent à se déplacer autrement qu'en voiture doivent être encouragées. Les utilisateurs de vélos, de trottinettes et les piétons doivent voir leurs itinéraires sécurisés. La gestion de leur trajet « propre » doit être simplifiée du départ jusqu'à l'arrivée avec par exemple des emplacements de stationnements nombreux et sécurisés.

Parfois la voiture reste la seule solution et notre rôle est de faire en sorte qu'elle soit la moins polluante possible. La mise en place progressive de bornes de recharge pour les véhicules électriques sera un outil pour accompagner ces mutations dans nos habitudes. La commune a déjà amorcé ce changement en faisant le choix de remplacer progressivement ses anciens véhicules polluants par des voitures électriques plus respectueuses de l'environnement.

Nous pouvons tous apporter notre pierre à l'édifice, nous avons tous à y gagner.

#### ⇒ **Préservons la biodiversité :**

Prendre soin de notre cadre de vie passe nécessairement par la préservation de la faune et de la flore locale. L'humain doit pouvoir vivre en harmonie avec son environnement.

Il faut donc œuvrer collectivement pour :

- Préserver les parcelles boisées et les plans d'eau
- Poursuivre le fleurissement de la commune
- Mieux accepter la végétation spontanée et favoriser les prairies fleuries
- Travailler à la sauvegarde des pollinisateurs

Briis-sous Forges et un territoire aux multiples parcelles qu'il faut préserver

Le territoire de Briis-sous-Forges est entouré de bois protégés gérés par l'ONF pour assurer leur pérennité. Les parcelles boisées à vendre sont acquises par la commune pour éviter les mitages et permettre leur préservation. Elles sont inscrites en N dans le plan local d'urbanisme pour s'assurer de leur non constructibilité.

Le territoire est aussi riche en zones humides que la municipalité veut préserver afin de permettre à la faune et la flore présentes dans ses zones d'être protégées.

Mais de manière générale la faune et la flore du territoire sont à préserver. La pollinisation est au cœur de la nature et de ses processus de reproduction. De nombreuses essences forestières dépendent presque exclusivement des pollinisateurs dont les plus connus sont les abeilles. Mais ce ne sont pas les seuls. Les

bourdons, les papillons sont autant d'acteurs à la pollinisation, laquelle préserve les milieux naturels.

La végétation spontanée, parfois appelée à tort « mauvaises herbes » n'est pas toujours bien acceptée. Elle donne un sentiment de désordre qui parfois dérange. Mais ce sont en réalité des espaces supplémentaires de vie pour les insectes. Les prairies fleuries adossées au fleurissement du village, au-delà de créer un environnement visuel agréable, permettent la préservation de la faune locale.

C'est au travers de gestes simples, réalisables par tout un à chacun, que nous avancerons ensemble pour assurer la préservation de la biodiversité indispensable à notre cadre de vie.

### ⇒ Conjuguons environnement et santé

Préserver l'environnement c'est aussi prendre soin de nos corps et de nos têtes. La question de notre bien-être au quotidien est centrale.

C'est pourquoi nous avons le devoir d'agir pour :

- Interdire l'utilisation des pesticides
- Créer des parcours de découverte de notre patrimoine naturel
- Favoriser les circuits courts sur les questions d'alimentation
- Lutter contre les pollutions sonores, visuelles et lumineuses

Briis-sous-Forges est une commune où il fait bon vivre.

Avant même que la loi Labbé ne nous y contraigne, la commune s'est engagée pour la suppression des produits phytosanitaires pour la gestion de ses espaces verts, bordures et trottoirs. La présence de nombreux perturbateurs endocriniens qui dérèglent nos organismes et notamment ceux des plus jeunes, la pollution générée sur la faune et la flore locale, sur les nappes phréatiques et sur les eaux de surfaces ainsi que les impacts néfastes sur les insectes pollinisateurs sont autant d'éléments qui doivent nous pousser à agir.

Conjuguer environnement et santé c'est aussi prendre en compte la question de l'alimentation à l'échelle locale. Permettre aux Briissoises et aux Briissois, toutes générations confondues, de consommer une alimentation plus saine et plus locale doit être un marqueur de notre action. Permettre l'implantation d'un maraîchage biologique ou la création d'une AMAP sur notre territoire et faire en sorte d'améliorer la qualité des repas dans les cantines scolaires sont également des leviers qui nous permettront d'aller dans la bonne direction.

Enfin le bien-être passe aussi par la pratique d'une activité physique régulière et quoi de mieux que de permettre aux habitants la découverte de notre patrimoine naturel en développant les parcours pédestres ?

L'environnement est l'affaire de tous les Briissois.es de l'intérêt de tous les Briissois.es

### ⇒ Encourageons les comportements et les activités éco-responsables

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». L'éducation et la sensibilisation de tous sur les bonnes pratiques en matière d'environnement semble être la seule condition à notre réussite. Informer et transmettre doivent être au cœur de nos préoccupations. Nos actions viseront à sensibiliser les Briissois et les professionnels de la commune à une démarche environnementale vertueuse.

Intervenons ensemble pour :

- Informer sur les pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement

- Favoriser les nouvelles plantations d'arbres
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Limiter l'usage de vaisselles jetables
- Créer des jardins partagés
- Favoriser l'information sur les bonnes pratiques dès le plus jeune âge

Briis-sous-Forges est une commune au cadre de vie exceptionnel.

La réduction des déchets et la préservation de notre environnement doit être la priorité de tous. L'ère du tout plastique et ses conséquences sont désastreuses pour notre planète est révolue. Il est fondamental de trouver des alternatives au « tout jetable » et d'opérer une révolution dans nos habitudes.

Nous avons tous à apprendre des autres, le partage des savoir-faire permettra peut-être à certains de découvrir des méthodes naturelles de jardinage non toxiques pour la faune et la flore. Dans cette optique la création de jardins partagés ou même la revalorisation du jardin médiéval permettront d'œuvrer en ce sens. Toutes les occasions qui permettent cette transmission de connaissances et de bonnes pratiques devront être encouragées. Que ce soit à l'école, au centre de loisirs ou à la MJC, tous les lieux d'éducation doivent trouver leur place dans cette dynamique.

Nos arbres sont nos meilleurs alliés pour lutter contre le réchauffement. Ils captent et séquestrent les gaz à effet de serre, ils nous apportent de l'ombre, des fruits et de l'oxygène. Et ce n'est pas tout, les arbres ont ce pouvoir si précieux de retenir l'eau dans nos sols. C'est pourquoi nous devons les préserver, les protéger et aussi en planter davantage.

Les épisodes orageux violents et les fortes pluies tendent à se multiplier. Les conséquences des ruissellements sont parfois dramatiques. Nous pouvons pourtant lutter contre l'imperméabilisation des sols. Pour cela les espaces urbanisés doivent être en adéquation avec les milieux naturels environnants. Dès lors que des travaux doivent être entrepris, l'utilisation de matériaux compatibles avec la perméabilité des sols doit devenir une évidence. A ce titre des efforts doivent également être entrepris pour mieux retenir les eaux de pluie sur les parcelles privées.

Chacun peut, à son niveau, participer à l'amélioration de ce cadre de vie auquel nous tenons.

\* \* \*

Agir pour préserver notre environnement est devenue au fil des années une évidence. Collectivement nous pouvons gagner en efficacité et c'est l'un des objectifs de cette charte environnementale intégrée dans notre PLU. Au-delà des généralités partagées par tous, c'est au travers de propositions concrètes qu'elle a été construite.

Il en existe évidemment d'autres.

Si les attendus de cette charte nous semblent impératifs, ils ne sont sans doute pas exhaustifs. C'est la réflexion de tous et l'implication de chacun qui permettront de continuer à faire évoluer cette charte et donc de favoriser le développement harmonieux de notre village dans le respect de l'environnement. Plutôt que modifier et altérer, préservons et restaurons quand cela est possible.